

**Procès-verbal de la réunion ordinaire du Conseil d'établissement
tenue le mardi 6 juin 2017 à 19h00**

ÉCOLE LES BOCAGES, 4832 DES LANDES, ST-AUGUSTIN, QUÉBEC

Étaient présents :

Diane Alary	Chantale Coulombe	Guylène Plante
Philippe Bolduc	Valérie Deilhes	Sébastien Simard
Philip Boumansour	Sébastien Gobeil	
Marie-Christine Côté	Marie-Josée Labrecque	

Étaient absents :

Sophie Arsenault	Lucie Baril	Simon Dostie
------------------	-------------	--------------

1. Ouverture

1.1 Mot d'ouverture

M. Gobeil souhaite la bienvenue à tous en cette dernière réunion de l'année 2016-2017.

1.2 Vérification du quorum et ouverture de l'assemblée

M. Gobeil constate que le quorum est atteint.

1.3 Adoption de l'ordre du jour

M. Gobeil présente brièvement l'ordre du jour de la réunion, en apportant la correction suivante au point 1.4 : Adoption et suivis au procès-verbal du 9 mai dernier.

On y effectue ensuite les ajouts suivants :

- 3.2 Comédie musicale
- 3.3 Proticolloque

Il est proposé par Mme Valérie Deilhes d'adopter l'ordre du jour de la réunion du 6 juin 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-058**

1.4 Adoption et suivis au procès-verbal du 9 mai dernier

Correction :

- Signature à la fin du procès-verbal : remplacer le nom du président par celui de la vice-présidente, Mme Chantale Coulombe, qui avait animé la réunion du 9 mai dernier.

Suivis :

- Point 3.2 : La journée d'accueil des nouveaux du préscolaire a eu lieu le 29 mai dernier et s'est très bien déroulée.
- Point 5.1 : M. Simard mentionne que les parents des élèves qui feront partie des classes multi-âges de l'an prochain ont déjà été approchés en fonction de critères établis par l'équipe-école. Ces derniers ont jusqu'au vendredi 9 juin pour donner leur accord. Les enseignants des niveaux concernés ont rencontré certains parents qui se questionnaient sur les modalités de ce type de classe. M. Boumansour mentionne qu'il a senti de son côté beaucoup d'insécurité et une certaine insatisfaction chez les parents dont les enfants n'auraient pas été sélectionnés. Si la situation avait à se reproduire, il propose d'expliquer à l'ensemble des parents des cohortes touchées les critères de sélection. Une rencontre générale visant à donner des explications pourrait également être envisagée. Toutefois, d'autres questionnements risquent de surgir si les critères sont présentés et détaillés. Il est à noter qu'une lettre annonçant l'organisation scolaire pour l'an prochain avait été envoyée à tous les parents de l'école en mai. À suivre...
- Point 6.2 : Les lignes sur le terrain de la cour d'école ont été tracées pour délimiter certains jeux. Cette nouveauté a très bien été accueillie par les élèves et le personnel.

Il est proposé par M. Philip Boumansour d'adopter le procès-verbal de la réunion du 9 mai 2017. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-059**

2. Interventions du public

Aucune intervention.

3. Approbation

3.1 Document d'information générale du service de garde

Voir document « Document d'information générale concernant les règles de fonctionnement : Services de garde en milieu scolaire 2017-2018 »

M. Simard présente le document d'information générale du service de garde qui vient encadrer les couts et les modalités de fréquentation. Il précise que les tarifs indiqués au point 5 sont standardisés et que l'amplitude d'ouverture demeure la même que cette année, soit entre 7h15 et 18h00. Il sera dorénavant également possible d'obtenir un état de compte aux deux semaines au besoin.

Il est proposé par Mme Guylène Plante d'approuver le document d'information générale du service de garde pour 2017-2018. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-060**

3.2 Comédie musicale

Les élèves de 2^e année et l'ensemble des élèves du 2^e cycle sont invités à la générale d'une comédie musicale dans laquelle jouent des élèves de l'école Filteau. Celle-ci a lieu le 21 juin en matinée au Centre Jean-Marie-Roy. Le déplacement se ferait à pied (distance de 1 km).

Il est proposé par Mme Chantale Coulombe d'approuver la sortie des élèves de 2^e année et du 2^e cycle au Centre Jean-Marie-Roy le 21 juin prochain en matinée. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-061**

3.3 Proticolloque

Les élèves de 4^e année ont été invités le 20 juin prochain en avant-midi à assister au Proticolloque des élèves de 1^{re} secondaire du Collège des Compagnons. Ces derniers présenteront leurs travaux dans le cadre du programme Protic. Le transport serait défrayé par le Collège des Compagnons.

Il est proposé par Mme Guylène Plante d'approuver la sortie des élèves de 4^e année au Collège des Compagnons le 20 juin prochain. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-062**

4. Adoption

4.1 Date de la soirée pour l'assemblée générale des parents

M. Simard explique qu'il aimerait parler de l'assemblée générale des parents dans la première parution du *Bocages Express* au début septembre, incluant un message explicatif du rôle des parents au sein du Conseil d'établissement composé par Mme Coulombe. Par conséquent, il vaudrait mieux que cette rencontre ait lieu un peu plus tard en septembre, dans la semaine qui suit les réunions avec les titulaires, au cours desquelles la direction pourrait passer pour rappeler cette dite assemblée et où des parents déjà membres du Conseil d'établissement pourraient prendre la parole pour témoigner de leur expérience.

La date du mercredi 20 septembre est donc proposée, entre 17h00 et 18h00, où le service de garde pourrait être prolongé et des crudités servies.

Il est proposé par M. Philippe Bolduc d'adopter la date du 20 septembre 2017 pour la soirée de l'assemblée générale des parents. Adopté à l'unanimité. **C.E.-25-16-17-063**

5. Décision

5.1 Investissement en sécurité : entrée au service de garde

M. Simard rappelle que la disparition de la table des départs au service de garde a suscité de nombreux ajustements. Il se questionne sur l'efficacité de la table renouvelée depuis janvier avec la brigade d'accueil composée d'élèves, le but premier étant d'informer rapidement les parents du lieu où se trouve leur(s) enfant(s) tout en maintenant une sécurité dans l'école. En outre, le tableau d'affichage contenant les pastilles de chaque éducateur n'est pas toujours évident à tenir à jour.

M. Simard souhaiterait donc ajouter des puces magnétiques pour contrôler les entrées et aider à renforcer la sécurité. Un lecteur serait installé à la porte et branché au réseau de l'école. Les éducateurs seraient donc avisés dès qu'un parent franchit la porte. Le coût serait de 3000\$ pour avoir 400 puces, sans la programmation. Chaque parent aurait sa propre puce, moyennant un dépôt, dotée d'un numéro d'identification et associée à l'enfant. Des couleurs différentes permettraient de distinguer les puces des membres de la famille. Au départ, cette nouvelle procédure nécessiterait un peu plus de gestion avec l'octroi des puces. Une formation serait offerte aux éducateurs du service de garde. La brigade d'accueil pourrait être gardée pour la gestion du Centre Socio-récréatif uniquement.

6. Informations générales

6.1 Mot du président

M. Gobeil dresse un bilan de la belle année scolaire qui vient de passer. Il a senti l'école et la Fondation toujours en action. Il ajoute que l'école Les Bocages est choyée par sa clientèle, son personnel et ses parents bénévoles. Par ailleurs, il affirme avoir beaucoup apprécié son expérience de président du Conseil d'établissement. Il souligne l'ambiance agréable au cours des réunions, avec une présence accrue des membres et des échanges dans le respect. Plusieurs dossiers ont retenu l'attention, notamment le changement potentiel aux aires de desserte et le remplacement du module de jeu, dans lesquels les résolutions prises ont eu réel impact. Enfin, il remercie Mme Deilhes d'avoir accepté d'être la représentante du Comité de parents cette année.

6.2 Mot de la direction

M. Simard remercie les membres du Conseil d'établissement à son tour pour les belles rencontres, toujours très constructives. Les décisions prises ont eu des incidences immédiates sur la vie des élèves de l'école. Il remercie Mme Labrecque d'avoir accepté de remplacer Mme Maryse Tétrault après son départ en cours d'année. Trois postes de parents seront à combler en septembre prochain. Ceux qui ont terminé leur mandat de deux ans sont les bienvenus s'ils souhaitent renouveler leur mandat, sinon ils rayonneront ailleurs pour le bien de l'école. Il termine en mentionnant que de grands défis nous attendent l'an prochain avec le projet de bibliothèque, les deux classes multi-âges, une 20^e classe qui nécessitera un excellent arrimage avec le service de garde et la poursuite du projet éducatif.

6.3 Mot du trésorier

M. Boumansour dresse le bilan de l'année financière du Conseil d'établissement. Celui-ci disposait d'un budget de 1141\$ duquel a été retranché un montant de 1000\$ pour le secrétariat (8 réunions à 125\$ chacune). Il reste donc un surplus de 141\$ qui sera reporté sur le budget de l'an prochain.

6.4 Mot de la représentante du Comité de parents

Mme Deilhes rapporte les éléments qui ont fait l'objet de discussions lors de la dernière réunion du Comité de parents :

- Les règles budgétaires pour l'année scolaire 2017-2018 ont été présentées.
- L'idée d'ajouter une semaine de relâche à l'automne a été abandonnée par la Commission scolaire des Navigateurs et par la Commission scolaire des Découvreurs.

6.5 Mot des représentants des membres du personnel

Mme Guylène : Les élèves de 6^e année réalisent leurs évaluations de fin d'année avec sérieux. Plusieurs activités de plein air sont prévues après cette période intensive d'examen. Elle remercie par ailleurs tous les membres du Conseil d'établissement pour leur implication.

M. Philippe : Les élèves de 2^e année ont performé dans leurs évaluations de fin d'année. Ceux de sa classe ont également participé à une activité de robotique à l'aide de troussees achetées par la Commission scolaire. Les enfants pouvaient suivre la programmation et leur progression sur les tablettes iPad. Il remercie finalement aussi tous les membres du Conseil d'établissement pour les belles discussions et les points de vue partagés.

Mme Marie-Christine : Les élèves de 3^e année vivront une sortie d'escalade le 19 juin prochain et iront voir la comédie musicale le 21 juin en matinée. Les élèves de 4^e année complètent leurs évaluations de fin de cycle jusqu'au 14 juin. Ils pourront ensuite se reposer lors de trois sorties : visite des fortifications de Québec et du Musée du Québec le 15 juin, Proticolloque le 20 juin en matinée et comédie musicale le 21 juin en matinée.

*Certains parents se questionnent sur le reportage ayant été présenté à Radio-Canada au sujet des deux « classes flexibles » de 4^e année et souhaitent savoir si cette nouvelle approche sera mise en place dans d'autres classes de l'école. M. Simard mentionne qu'il s'agit d'un choix pédagogique et que le mobilier acheté par les enseignantes a été payé en grande partie par la Fondation de l'école. Toutefois, chaque enseignant est libre de faire ce qui lui semble le plus pertinent dans sa pratique. Les points de vue sont partagés au sujet du « flexible seating » et certains enseignants croient bon de rappeler que le siège ne fait pas l'enseignement et qu'il est justement intéressant qu'il y ait toutes sortes de classes dans l'école afin que les enfants puissent expérimenter différentes approches. Il faut néanmoins s'attendre à avoir des questions et commentaires à la prochaine rentrée à ce sujet...

*Il est essentiel de souligner le projet de création de livres « Monsieur » et « Madame », mené de main de maître par Mme Marie-Claude Hould, enseignante de 3^e-4^e année. Chaque élève a inventé son histoire, l'a illustrée et a composé un portrait d'auteur. Tous les petits livres imprimés, ressemblant à s'y méprendre à des vrais, ont fait l'objet d'un Salon du livre à l'école et ont été achetés pour la bibliothèque de l'école. Bravo pour ce beau projet !

Mme Diane : Cette semaine a lieu la semaine du service de garde où les enfants auront la chance de participer à 4 activités en rotation. Jeudi le 8 juin, un pique-nique avec de la musique réunira tous les groupes à l'extérieur. Par ailleurs, le Défi têtes rasées s'est tenu le 27 mai dernier et a permis d'amasser un montant approximatif de 18 900\$ (montant final à venir). La nouveauté de cette année, le « coupe-couette », a été particulièrement touchante et plus de 3000\$ ont été ajoutés grâce à cet ajout. Plusieurs personnes étaient présentes et les jeux gonflables sont demeurés occupés jusqu'à la fin. On félicite Mme Chantale Coulombe qui a animé avec brio l'événement. Ce fut une belle réussite encore cette année. Enfin, elle souligne le renouveau dans l'école à la suite de l'arrivée dynamique de M. Simard et M. Bourgault qui font tous deux beaucoup pour aider les élèves et faire rayonner l'école.

Mme Marie-Josée : La journée pédagogique du 19 mai dernier s'est bien déroulée. Les élèves ont pu participer à une petite croisière. Le 16 juin, les élèves inscrits à la journée pédagogique resteront à l'école. Un pique-nique, une fresque à la craie et des jeux d'eau sont prévus à l'horaire.

6.6 Mot de la commissaire

Mme Drolet étant absente, ce point est annulé.

7. Varia

7.1 Bilan de votre expérience comme membre du Conseil d'établissement

Chacun s'étant déjà exprimé sur son expérience au point précédent, on ajoute des remerciements à Mme Côté pour la rédaction des procès-verbaux des rencontres ainsi que des félicitations à M. Gobeil pour sa présidence dynamique et posée.

La levée de l'assemblée a lieu à 20h30.

Sébastien Gobeil, président

Sébastien Simard, directeur

Secrétaire : Marie-Christine Côté